

**PRISE EN CHARGE EN
HOSPITALISATION A DOMICILE
BASSIN D'ARCACHON**

**INFORMATIONS
AU MEDECIN TRAITANT**

H.A.D. BAGATELLE
201 rue Robespierre BP 48
33401 TALENCE
Tél. : 05 57 12 40 00 / Fax. : 05 57 12 34 31
E-mail : had@mspb.com / Sites : www.mspb.com

H.A.D. BAGATELLE
201 rue Robespierre BP 48
33401 TALENCE
Tél. : 05 57 12 40 00 / Fax. : 05 57 12 34 31
E-mail : had@mspb.com / Sites : www.mspb.com

Cher confrère,

L'Hospitalisation à domicile (H.A.D.) vous propose **une aide à la prise en charge ou au maintien au domicile** de votre patient atteint d'une pathologie grave, aiguë ou chronique, évolutive et/ou instable, lequel serait hospitalisé en l'absence de ce service.

Autour d'un **soutien logistique de nature hospitalière** (matériel médical, pharmacie hospitalière, circuit d'élimination des déchets...), l'H.A.D. permet une prise en charge globale de la situation au domicile, **multidisciplinaire et coordonnée, 24h/24 et 7 jours sur 7.**

Cette prise en charge s'effectue sous **votre direction**, puisque vous êtes **le prescripteur principal, référent et responsable** du patient, en relation étroite avec les confrères hospitaliers. Nous mettons à votre disposition, au domicile, un dossier de soins complet sur lequel vous pouvez consigner par écrit les résultats de vos examens cliniques d'une part et échanger avec les soignants sur une feuille « correspondance » d'autre part.

Les soins de votre patient seront assurés par des **I.D.E. libéraux** dont les formations et le niveau de compétences répondent aux critères d'exigence de l'hospitalisation à domicile et qui s'engagent à une permanence des soins notamment la nuit et les week-ends. Ces I.D.E. pourront être aidés pour les soins de nursing lourds par des **aides soignantes**, ces dernières pouvant apporter également leur compétence en terme de soins de confort (massages, soins du corps...) notamment pour les patients en phase palliative.

L'H.A.D. met à votre disposition **son service social** qui peut être sollicité pour tous problèmes financiers ou de devenir et qui peut également apporter des solutions d'aides à la vie quotidienne (repas, interventions d'aides à domicile). Du fait de la spécificité de la structure H.A.D., des **fonds spéciaux « soins palliatifs »** peuvent en particulier être débloqués par les assistants sociaux.

A votre demande, peut également intervenir **une psychologue au domicile** pour assurer le soutien d'un patient ne pouvant plus se déplacer ou une famille présentant des signes d'épuisement. Les frais d'entretiens et de déplacement sont intégralement pris en charge par l'hospitalisation à domicile.

Nous collaborons bien évidemment avec les autres professionnels de santé dont vous gardez avec le patient le libre choix (kinésithérapeutes, orthophonistes, pharmaciens...)

L'optimisation de l'organisation des soins et de la logistique au domicile est assurée par l'**I.D.E. Coordinatrice de l'H.A.D.** qui ne manquera pas de prendre contact régulièrement avec vous.

Le médecin coordinateur de l'H.A.D. du bassin d'Arcachon est joignable aux heures de bureau du lundi au vendredi. **Non prescripteur**, ce dernier est à votre disposition pour vous apporter son aide et ses compétences complémentaires notamment dans les situations difficiles ou spécifiques des soins palliatifs ainsi que pour la fin de prise en charge au domicile (réhospitalisation, transfert U.S.P., ...)

Du fait de **la tarification à l'activité et des accords de l'H.A.D. avec la C.P.A.M.**, nous prenons en charge la totalité des honoraires des différents intervenants. Nous vous remercions donc de **ne pas télétransmettre vos feuilles de soins et de les laisser au domicile.** Celles-ci seront transmises à l'H.A.D. par l'équipe soignante.

Nous vous remercions d'avoir l'amabilité de compléter et de signer les documents joints :

➤ **PERMANENCE DES SOINS**

➤ **ACCORD MEDICAL DE PRISE EN CHARGE EN H.A.D.**

Et de nous les transmettre le plus tôt possible par fax (05.57.12.34.31). Si vous n'avez pas de fax, merci de bien vouloir nous les adresser par courrier.

